

Exercices 2006 et 2007 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 14 juin 2007, vous m'avez accordé, pour la durée du mandat, les pouvoirs nécessaires pour accomplir certaines opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Conventions

Année 2006

- Boulevard Flemming : mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle de terrain au profit du CHU pour aménagement du parking de l'Hôpital Jean Minjot (convention du 21 août 2006).

- 6 rue des Clairs-Soleils : mise à disposition à titre gratuit d'un local pour une épicerie sociale au profit de l'Association Saint Vincent de Paul (convention du 21 août 2006).

- 5 rue Fanart : mise à disposition à titre gratuit d'un appartement de fonction au profit de Mme GROSPERRIN Marie-Thérèse, institutrice (convention du 13 octobre 2006).

- 27 rue de la République : renouvellement d'une convention de location à titre gratuit au profit de la FRATE (convention du 7 novembre 2006).

- 37 rue des Journaux : mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle communale pour jardiner au profit de M. MECOEN Serge (convention du 27 novembre 2006).

- 13 F rue Brulard : convention de location d'un appartement au profit du Secours Populaire Français moyennant un loyer annuel de 360 € (convention du 29 novembre 2006).

- 18 avenue de Montrapon : mise à disposition d'un appartement au profit de Mme Véronique ALZINGRE professeur des écoles moyennant un loyer mensuel de 540 € (convention du 19 janvier 2006).

- 17 rue de la Grette : convention de location au profit de Terre des Hommes moyennant un loyer annuel de 360 € (convention du 1^{er} décembre 2006).

Année 2007

- 18 rue de Trépillot : convention de location à titre gratuit au profit de Besançon Racing Club section Tennis (convention du 1^{er} février 2007)

- 92 rue des Granges : convention de location à titre gratuit au profit de M. HADRI Kaddour, concierge Musée du Temps pour nécessité absolue de service (convention du 14 février 2007).

- Rue du Petit Chaudanne : droit de passage au profit de Mme Andrée JACQUES moyennant une redevance annuelle de 25 € (convention du 1^{er} février 2007).

- 18 avenue de Montrapon : mise à disposition de locaux à titre gratuit au profit de Mme Pascale PETIT, institutrice (convention du 23 février 2007).

- 11 rue Pesty : mise à disposition d'un appartement à titre gratuit au profit de Mme Mireille GUYON, institutrice (convention du 5 mars 2007)

- 37 rue des Journaux : mise à disposition à titre gratuit d'une parcelle communale pour jardinage au profit de M. Mouloud OUMOUSA (convention du 11 mars 2007).

- 14 rue Violet - Espace Associatif Simone de Beauvoir : mise à disposition de locaux pour les associations :

* Grigri l'Antigris pour un loyer mensuel de 21,41 € (convention du 23 mars 2007)

* ALEDD pour un loyer mensuel de 29,79 € (convention du 29 mars 2007)

* ASEP pour un loyer mensuel de 61,55 € (convention du 29 mars 2007)

* Fédération des Conseils de Parents d'Elèves pour un loyer mensuel de 34,95 € (convention du 23 mars 2007)

* Union Comtoise de Yoga pour un loyer mensuel de 18,56 € (convention du 12 avril 2007)

* Centre d'Information des Droits de la Femme pour un loyer mensuel de 65,68 € (convention du 19 avril 2007)

- 37 rue des Journaux : mise à disposition d'une parcelle communale à titre gratuit, pour jardinage, au profit de Mme Marie-Jeanne PALUT (convention du 25 mars 2007).

- 24 rue des Roses : mise à disposition de locaux au profit de la Mission Locale moyennant un loyer annuel de 568 € (convention du 11 avril 2007).

- 37 rue des Journaux : mise à disposition d'une parcelle communale à titre gratuit, pour jardinage, au profit de M. Soale SELUI (convention du 15 avril 2007).

- Rue des Causses : mise à disposition d'une parcelle communale au profit de la SAIEM B moyennant un loyer mensuel de 100 € (convention du 24 avril 2007).

- 2 rue de la Pelouse : convention de location à titre gratuit au profit du Secours Populaire Français (convention du 2 mai 2007).

- 4 rue Edouard Baille : mise à disposition d'une parcelle communale au profit de M. Hocine MESSABIH moyennant un loyer annuel de 30 € (convention du 1^{er} juin 2007).

- Convention pour autorisation de pâturage sur des terrains communaux.

II - Contentieux

- Défense des intérêts de la Ville dans le cadre d'un recours intenté le 23 mars 2007 devant le Tribunal Administratif de Besançon par M. LARDAN Albert, agent de la Ville, contre le refus d'attribution d'un congé bonifié.

- Défense des intérêts de la Ville dans le cadre d'une requête en référé instruction introduite le 9 mai 2007 par la Société SEVE, exploitant de la chaufferie bois de Planoise, sollicitant du Tribunal Administratif la désignation d'un expert aux fins de déterminer les causes d'un sinistre survenu le 6 février 2007 sur l'équipement.

Le Conseil Municipal est invité à en prendre acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce bilan.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2007.